

## Autorisation de publication - Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

Représentant légal

De l'élève

Dans le cadre du *Printemps de Poètes* les élèves vont créer des poèmes qui pourront être affichés dans l'établissement et/ou publiés.

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...),

J'autorise l'enseignant responsable du projet, Mme Dumais, Professeur documentaliste à utiliser les créations de mon enfants sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur :

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| - sur <b>Internet</b> (sur le site du collège et son compte Tweeter)   | OUI | NON |
| - sur tous <b>supports numériques</b> (cédérom, dévédérom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation Nationale | OUI | NON |
| - sur tout <b>support papier</b>   | OUI | NON |
| - sur <b>grand écran</b> dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...).                                      | OUI | NON |

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé - Bon pour accord »

Date et signature du représentant légal :